

La Plateforme RSE, instance consultative placée auprès du Premier ministre, installée à France Stratégie, réunit les parties prenantes françaises de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Dans le contexte de la crise sanitaire, économique et sociale du Covid-19, elle invite ses membres à faire part de leurs réflexions.

LA RSE COMME DYNAMIQUE DE RELANCE DURABLE



par la CPME

représenté à la Plateforme RSE par Guillaume de Bodard

La crise sanitaire et économique actuelle touche de plein fouet les TPE-PME et ses conséquences à long terme sont encore difficilement évaluables. Regroupant 150 000 entreprises employant 3 millions de salariés, la CPME agit dans ce contexte pour la protection des salariés, celle du chef d'entreprise et celle de la personne morale qu'est l'entreprise.

La Confédération est extrêmement mobilisée auprès de ses adhérents, unions territoriales et fédérations professionnelles, pour les tenir informés de la réglementation résultant de l'état d'urgence sanitaire, des dispositifs de soutien mis en place par le gouvernement mais également pour faire remonter auprès des pouvoirs publics les difficultés rencontrées sur le terrain par les TPE-PME.

En première ligne pour soutenir les artisans, commerçants, PME-PMI, la Confédération a obtenu, notamment, le report du paiement des cotisations sociales et fiscales sur simple demande, et une « indemnité de perte de gains » pour les artisans et commerçants ayant cotisé un an au régime de retraite complémentaire des indépendants (RCI). Après avoir présenté ses suggestions pour le déconfinement, la CPME travaille actuellement à un plan de relance pour les TPE-PME via des mesures d'ordre économique, social, fiscal et environnemental.

Les notions de durabilité et de résilience font aujourd'hui plus que jamais sens.

Accélérer la mise en œuvre de la transition écologique en faveur d'une économie durable et compétitive est une impérieuse nécessité. A travers ses dimensions de gouvernance, de dialogue parties prenantes, de prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux, d'anticipation et de gestion des risques, la RSE correspond à l'ancrage citoyen de l'entreprise dans son écosystème et participe à cette transition. Pour la CPME, une RSE sectorielle, volontaire, adaptée et incitative constitue un gage de performance pour l'entreprise. La RSE doit donc jouer un rôle clé dans la relance durable de l'économie française. Afin de favoriser l'appropriation de la RSE par les PME, qui constituent plus de 99% du tissu économique français, et ainsi démultiplier les démarches vertueuses, la reconnaissance de ces initiatives et l'intérêt à agir pour les entreprises sont des enjeux essentiels dont doivent se saisir, au plus vite, les pouvoirs publics. Pour la CPME, la valorisation de ces démarches passera par l'introduction de référentiels sectoriels RSE volontaires, attestés par une tierce partie indépendante, et reconnus par l'Etat.